

DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Rémunération ou dividendes ?

Visez l'optimum.

Votre étude chiffrée, Rapport à l'appui.

Rémunération

Dividendes

Vous êtes ici ?

VOTRE OPTIMUM

Forme juridique

EI, SARL ou SAS : nous comparons votre forme actuelle avec les autres options possibles.

Protection sociale

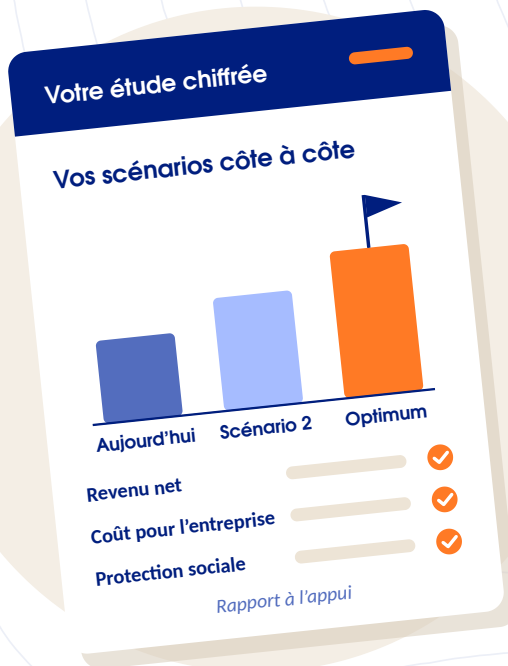
Les trimestres et points de retraite validés, les garanties du régime obligatoire.

Revenu net

Votre revenu net après impôt sur le revenu, pour chaque scénario étudié.

Coût pour l'entreprise

Ce que chaque répartition coûte à votre entreprise, et l'écart avec votre situation actuelle.



Accompagnement

Les conseils de votre expert-comptable pour décider, chiffres à l'appui, avant de vous engager.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

1

Collecte

Résultat de l'entreprise, rémunération et dividendes actuels, situation de votre foyer fiscal.

2

Simulation

Plusieurs répartitions et, si besoin, plusieurs formes juridiques, à l'aide d'un logiciel spécialisé.

3

Optimum

Identification du scénario le plus adapté et comparaison avec votre situation actuelle.

4

Restitution

Présentation de vos scénarios côte à côte et remise d'un rapport.

VOTRE EXPERT-COMPTABLE



Compare votre situation actuelle avec d'autres répartitions et, si besoin, d'autres formes juridiques.



Mesure, pour chaque scénario, votre revenu net, le coût pour l'entreprise et vos droits sociaux.



Vous remet un rapport clair et vous signale les points de vigilance avant de décider.

VOUS



Choisissez, en connaissance de cause, l'équilibre le plus adapté à votre situation.



Connaissez l'impact de chaque option sur votre revenu, votre entreprise et votre protection.



Décidez au bon moment : avant de créer ou de transformer votre société, avant une distribution de dividendes.

— RÉMUNÉRATION OU DIVIDENDES ?

En société soumise à l'impôt sur les sociétés

Rémunération

- Déductible du résultat de l'entreprise
- Ouvre des droits sociaux : retraite, prévoyance
- Supporte des cotisations sociales

Dividendes

- Versés sur le bénéfice, après impôt sur les sociétés
- Ouvrent peu ou pas de droits sociaux
- Relèvent de leur propre fiscalité

Le bon dosage dépend de votre forme juridique, de votre résultat, de votre foyer et de la protection que vous souhaitez : c'est ce que l'étude chiffre.

— POUR QUI ?

- Gérants de SARL ou d'EURL
- Présidents de SAS ou de SASU
- Entrepreneurs individuels, notamment ceux qui envisagent l'impôt sur les sociétés ou le passage en société

☎ 04 56 57 38 85

✉ contact@aixpertise-comptable.fr

🌐 aixpertise-comptable.fr

Parlez-en à votre expert-comptable et demandez votre étude personnalisée.

Scannez le code : l'étude en détail et la prise de rendez-vous en ligne.



Cette étude ne remplace pas un bilan retraite complet. Cette mission fait l'objet d'une lettre de mission qui en précise le contenu et les modalités.